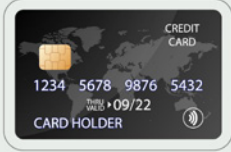


Carte bancaire à renvoyer par courrier ? Jamais !



Situation

Vous recevez un message de votre banque vous signalant que votre carte de débit ou de crédit doit être remplacée. On vous demande de la renvoyer par courrier à une certaine adresse.

Risque

Si vous renvoyez votre carte, vous donnez la possibilité à des escrocs d'abuser de votre compte.

Conseil

Une banque ne demande jamais de lui renvoyer une carte par courrier.

Ne donnez pas suite à ce message : détruisez-le !

Si vous l'avez reçu par e-mail, ne cliquez pas sur les liens présents dans le message et n'ouvrez pas les éventuelles pièces jointes. Elles contiennent peut-être des logiciels espions.

Tombé dans le piège ?

Transférez le message à suspect@safeonweb.be

Si vous avez communiqué vos données bancaires, prévenez immédiatement votre banque !

Déposez plainte auprès de la police locale si de l'argent a disparu de votre compte.

Si vous ne parvenez pas à un accord avec votre banque, introduisez un signalement sur ConsumerConnect (www.consumerconnect.be) et faites appel à Ombudsfin (www.ombudsfin.be), le service de médiation pour les conflits financiers.